

SESSIONI URDINARIA DI U 10 DI U MARZU DI U 2023

N° 2023 /M3/50

QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA LISANDRU CARROLAGGI PÀ U GRUPPU GHJUVENTU DI U STC

Ughjettu : EMPLOI CORSE

Le 23 février dernier se tenait une conférence de presse de la section STC de Corse composites aéronautiques devant ses locaux.

Une énième conférence de presse ayant pour but d'alerter nos élus et la population quant aux problématiques rencontrées en matière de corsisation de l'emploi.

Aujourd'hui plus que jamais, nous restons mobilisés face à cette volonté de favoriser l'emploi de continentaux au détriment des Corses et de la Corse.

Néanmoins une problématique s'oppose à nous.

Nous ne possédons toujours pas d'outils légal, au-delà de la volonté de chacun, de pérenniser l'emploi local en Corse.

Dans notre horizon se dessine l'espoir d'une autonomie de plein droit et de plein exercice.

C'est pourquoi nous souhaitons que, dans les discussions menées avec l'Etat, L'Exécutif détermine un cadre dans lequel les entreprises présentes sur le territoire soient obligées, à compétence égale, d'employer des salariés insulaires.

Nous demandons à l'Exécutif ce qu'il compte mettre en place à court terme pour que, à compétence égale, les Corses puissent être prioritaires dans le marché de l'emploi insulaire et comment envisage-t-il dans la future évolution institutionnelle, dont nous souhaitons voir le jour, résoudre cette problématique ?